

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VANNE

SEANCE DU 27 MARS 2023

COMPT E - R E N D U

Nombre de conseillers

En exercice : 9

Qui ont pris part à la
délibération : 7

Date de la convocation :

21/03/2023

Date d'affichage : **29/03/2023**

L'an deux mil vingt-trois, le **vingt-sept mars**, le Conseil Municipal convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Monsieur Joël MONGIN**, Maire.

Présents : M. Joël MONGIN, M. Bastien CHARPIOT, M. Michel BOURGEOIS, Xavier GROSJEAN, Mme Catherine LAMBLIN, M. Gilbert LEFFOND, Mme Patricia MAZET

Absentes : Mme Cynthia COLOMBIANO, Mme Virginie PERRON, procuration à M. Bastien CHARPIOT

Secrétaire de séance : Bastien CHARPIOT

Ordre du Jour :

- * Désignation secrétaire de séance,
- * Approbation des derniers procès-verbaux du Conseil Municipal,
- * Attribution du bail de chasse
- * Remplacement de Frédéric LAVILLE dans les commissions municipales
- * Subventions aux associations
- * Service prévention et accompagnement au maintien dans l'emploi proposé par le DCG 70,
- * Fermeture des urgences de nuit à l'hôpital de Vesoul
- * Questions diverses.

Approbation des derniers procès-verbaux

Les procès-verbaux des séances ordinaires en date des 26 janvier et 9 février 2023, sont approuvés sans observation par les membres présents.

Objet de la délibération – Attribution du bail de chasse

Le maire présente les offres concernant le renouvellement du bail de chasse

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, face aux offres trop faibles, d'ajourner l'attribution du bail de chasse le temps de trouver une solution plus favorable pour la commune. Un nouveau point sera fait dans un mois.

Objet de la délibération – Remplacement de Frédéric LAVILLE dans les commissions municipales

Le Maire rappelle que suite à la démission de M. Frédéric LAVILLE il convient de réviser les commissions municipales. C'est également l'occasion de remplacer Mme Martine CHARPIOT, démissionnaire, et Cynthia COLOMBIANO qui ne peut se libérer facilement.

Liste des commissions suite à ces modifications :

Ordures ménagères :

Responsable : Xavier GROSJEAN

Bois et Chasse :

Responsable : Bastien CHARPIOT Suppléants : Xavier GROSJEAN, Michel BOURGEOIS

Garants de l'affouage : Bastien CHARPIOT, Xavier GROSJEAN, Michel BOURGEOIS

Relation avec les chasseurs : Joël MONGIN

Bâtiments et voirie :

Responsable : Michel BOURGEOIS Suppléants : Patricia MAZET, Catherine LAMBLIN, Bastien CHARPIOT et Xavier GROSJEAN.

Gestion de l'alambic communal : Bastien CHARPIOT

Gestion des logements communaux : Joël MONGIN

Gestion du déneigement et du dépôt de matières inertes : Bastien CHARPIOT

Communication :

Responsable : Michel BOURGEOIS Suppléant : Gilbert LEFFOND

Site internet : Joël MONGIN

Eau et assainissement :

Responsable : Bastien CHARPIOT Suppléants : Patricia MAZET et Gilbert LEFFOND

Relevé hebdomadaire du compteur station : Gilbert LEFFOND

Organisation du relevé des compteurs individuels : Joël MONGIN

Environnement et fleurissement :

Responsable : Gilbert LEFFOND, Suppléants : Catherine LAMBLIN et Xavier GROSJEAN

Fêtes et cérémonies :

Responsable : Xavier GROSJEAN Suppléants : Gilbert LEFFOND et Virginie PERRON.

Gestion de la salle des Rencontres : Xavier GROSJEAN et Virginie PERRON

Cimetière :

Responsable : Joël MONGIN Suppléant : Gilbert LEFFOND

Adjudications et Appels d'Offres :

Responsable : Joël MONGIN, Suppléants : tous les autres conseillers municipaux

Représentations extérieures :

ONF : Bastien CHARPIOT

SICTOM : Xavier GROSJEAN

SIED 70 : Michel BOURGEOIS, suppléant : Bastien CHARPIOT

Syndicat du collègue : Patricia MAZET

RPI de SOING : Patricia MAZET

Correspondant défense : Michel BOURGEOIS

Correspondant pandémie et canicule : Joël MONGIN

Objet de la délibération – Subventions aux associations

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve le versement des subventions suivantes :

- | | |
|---------------------------------|------|
| ○ Coopérative scolaire de SOING | 500€ |
| ○ Association Ouvrons Vanne | 400€ |
| ○ Croix Rouge | 100€ |
| ○ Secours Populaire | 100€ |
| ○ Collège de Scey sur Saône | 200€ |

Objet de la délibération – Adhésion au Service prévention et accompagnement au maintien dans l'emploi proposé par le DCG 70,

Le maire rappelle les obligations de la commune en tant qu'employeur. Le conseil municipal constate que la commune n'a pas la possibilité de mettre en place un tel service et décide à l'unanimité d'adhérer à ce service proposé par le Centre de Gestion 70 et autorise le maire à signer cette convention d'adhésion

Objet de la délibération – Motion pour dénoncer la fermeture des urgences de nuit à l'hôpital de Gray

Après avoir pris connaissance des diverses informations concernant cette fermeture, le conseil municipal accepte à l'unanimité de signer cette motion

Questions diverses

Objet de la délibération – Suivi analytique du captage de Vanne par le Fredon

Le Maire précise que dans le cadre des suivis analytiques des captages SDAGE, le FREDON assure le suivi analytique de l'eau.

Le coût total de cette prestation est de **2 159 €HT**. **Après déduction de l'aide de l'Agence de l'Eau, Le reste à charge pour la commune est de 648 €HT**.

Le Conseil Municipal, valide le suivi analytique du captage de VANNE et autorise le Maire à signer tout document s'y rapportant.

Objet de la délibération – Achat de la parcelle C146

Le maire présente au conseil municipal l'offre de Christian CHARPIOT, propriétaire de la parcelle C146 d'une surface de 51 m2, de vendre cette parcelle à la Commune pour la somme de 153€, les frais de notaire incombant à la commune.

Le conseil municipal accepte cette offre à l'unanimité.

Séance levée à 21h30
Le Maire, Joël MONGIN